



APPL. Une soirée pêche pour terminer l'année



Enogat Gélardon a animé la soirée pêche organisée, vendredi soir, par François Jeudy, le président de l'association des pêcheurs plaisanciers de Lancieux.

Pour la deuxième année consécutive, l'association des pêcheurs plaisanciers de Lancieux (APPL) a clôturé l'an avec une soirée pêche, à l'espace Michel-Finas, animée par Enogat Gélardon, guide de pêche professionnel. Au programme, un échange interactif avec démonstration de préparation d'appâts, réalisation de nœuds, élaboration de montage, et conseils d'entretien du matériel de pêche. La réunion a aussi été l'occasion d'échanger sur la reconduction des restrictions européennes au nord du 48 e parallèle pour la pêche au bar. « Du 1^{er} avril au 31 octobre, nous n'aurons droit qu'à un bar par jour et par personne alors qu'au sud, trois prises sont autorisées », a expliqué François Jeudy, devant une vingtaine d'adhérents mécontents. « L'association va relayer ce fait auprès de la fédération française de pêche et de plaisance en espérant une uniformité Nord-Sud », a indiqué le président, qui de suite, a annoncé une bonne nouvelle. « On commence à pêcher du thon rouge au large de nos côtes, mais là aussi il y a une réglementation stricte », a-t-il souligné avant d'aborder le programme 2019.

« L'effort portera sur la pêche à pied avec une multiplication des actions d'information auprès du public, en lien avec le centre nautique et Vivarmor. On va notamment, dans les premiers mois de l'année, réaliser lors des marées, des opérations de comptage au niveau des Hautenières ». Enfin, il a indiqué la reconduction des initiations pêches à destination des jeunes.